

**Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Béatrix  
MRC de Matawinie**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 22 janvier 2024, à compter de 20:01 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

**Sont présents :**

**M. et Mmes :** Denis Ayotte : conseiller # 1  
Roger Lasalle : conseiller # 3  
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4  
Édith Loyer : conseillère # 5  
Jean Grégoire : conseiller # 6

**Absent :** Sylvie Roberge : conseillère # 2

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe Mme Marie-Ève Bureau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1- Ouverture de la séance**

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**3- Adoption et suivi du procès-verbal**

- 3.1 Séance ordinaire du 12 juin 2023
- 3.2 Séance ordinaire du 10 juillet 2023
- 3.3 Séance ordinaire du 21 août 2023
- 3.4 Séance ordinaire du 11 septembre 2023

**4- Période de demandes verbales**

**5- Administration**

- 5.1 Approbation des comptes payables et payés
- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation 2024 - # 680-2024
- 5.3 Dépôt - Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires – Mme Édith Loyer
- 5.4 Adoption des salaires des cadres 2024
- 5.5 Réseau des femmes élues de Lanaudière – Adhésion 2024
- 5.6 Club optimiste – Demande de contribution pour le Berce-o-thon 2024
- 5.7 ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) – Adhésions 2024 pour la DG et la DGA
- 5.8 PG Solutions – Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2024 – 28 728.83\$
- 5.9 Renouvellement 2024 – Police d'assurances accident
- 5.10 Renouvellement 2024 – Police d'assurances générales et véhicules
- 5.11 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #681-2024 sur la rémunération des élus
- 5.12 Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Quote-part 2024 – 77 218.57\$

- 6- **Travaux publics**
  - 6.1 A. Gra-Vel Inc. - Autorisation de paiement pour achat de granulaire - 9 891.13\$
  - 6.2 Excavation Ste-Béatrix – Autorisation de paiement pour travaux de ponceaux sur Ste-Agathe – 16 588.02\$
- 7- **Sécurité publique**
  - 7.1 Dépôt de la démission de Yanick Nault comme pompier volontaire
  - 7.2 Adoption des salaires des pompiers 2024
- 8- **Urbanisme et environnement**
  - 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées – Décembre 2023
  - 8.2 Gestion des matières résiduelles – Octroi d'un mandat pour étude de faisabilité
  - 8.3 EBI – Prolongation de notre contrat de collecte des matières résiduelles
  - 8.4 EBI – Prolongation de notre contrat de traitement et élimination des matières résiduelles
  - 8.5 Demande de lotissement pour le lot 5 961 809 – Rang St-Paul Ouest – Frais de parcs et de terrains de jeux
  - 8.6 Demande de lotissement pour les lots 5 962 146, 5 962 587, 5 962 594 – Montée du Lac Ayotte – Frais de parcs et de terrains de jeux
  - 8.7 Adhésion 2024 à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en Environnement du Québec) – 436.91\$
  - 8.8 Automatisation JRT Inc – Autorisation de paiement pour logiciel et intégration du système de lecture pour les postes de pompage – 6 323.63\$
  - 8.9 Engagement municipal - Participation aux appels d'offres regroupés de la MRC de Matawinie pour l'élimination des déchets et le traitement des matières organiques
- 9- **Culture et loisirs**
  - 9.1 Dépôt de la démission de Julie Kelly au poste de directrice des loisirs, de la culture et des communications en remplacement de congé de maternité.
  - 9.2 CREVALE – Renouvellement adhésion Oser-Jeunes 2024 – 50\$
  - 9.3 Culture Lanaudière – Renouvellement adhésion annuelle 2024-2025 – 332\$

10- **Période de questions**

11- **Levée de la séance**

01-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 12 juin 2023**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023;

02-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance 12 juin 2023.

**ADOPTÉE**

3.2 Séance ordinaire du 10 juillet 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023;

03-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance 10 juillet 2023.

**ADOPTÉE**

3.3 Séance ordinaire du 21 août 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023;

04-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance le 21 août 2023.

**ADOPTÉE**

3.4 Séance ordinaire du 11 septembre 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023;

05-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance le 11 septembre 2023.

**ADOPTÉE**

4- Période de demandes verbales

5- Administration

5.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière;

**ATTENDU QUE** la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

06-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de décembre.

**QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

**Liste des montants**

Chèques émis durant le mois	848 534.29 \$
Prélèvements automatiques	107 705.71 \$
Salaires	78 704.75 \$
Chèques à émettre	97 188.64 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 132 133.39 \$</b>

**ADOPTÉE**

5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation 2024 - # 680-2024

**Avis de motion  
et dépôt**

Le conseiller M. Roger Lasalle donne avis de motion et dépose le projet de règlement 2024 # 680-2024 – Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2024.

5.3 Dépôt - Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires – Mme Édith Loyer

**Dépôt**

La directrice générale/greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Édith Loyer

5.4 Adoption des salaires des cadres 2024

**08-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter pour le salaire des cadres une hausse de 5%, qui correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2023.

**ADOPTÉE**

5.5 Réseau des femmes élues de Lanaudière – Adhésion 2024

**ATTENDU QUE** les élues, ex-élues et candidates potentielles se sont dotées d'un réseau structuré afin d'augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région;

**ATTENDU QUE** la mission du RFEL est de soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins, particulièrement celles qui sont seules dans leur conseil, par la formation, le support, le partage d'informations, le développement de compétences et de stratégies, la reconnaissance;

**ATTENDU QUE** nous reconnaissons l'importance de la présence des femmes au sein des conseils municipaux et favorisons la mise en place de moyens concrets pour augmenter la présence des femmes au sein des lieux de décisions, de même que nous reconnaissons l'expertise du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière en ce sens;

**09-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de soutenir le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière par une

contribution financière annuelle de 100\$, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la place des femmes au sein des conseils municipaux et nous engageant à soutenir les efforts du RFEL pour l'atteinte de ses objectifs.

**ADOPTÉE**

5.6 Club optimiste – Demande de contribution pour le Berce-o-thon 2024

10-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser une contribution de 500\$ au Club optimiste de Sainte-Béatrix dans le cadre du Berce-o-thon 2024.

**ADOPTÉE**

5.7 ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) – Adhésions 2024 pour la DG et la DGA

11-01-24

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement des adhésions de la directrice générale et de la directrice générale adjointe auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour 2024 au montant de 2 056.52\$.

**ADOPTÉE**

5.8 PG Solutions – Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2024 – 28 728.83\$

12-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures de PG Solutions pour le renouvellement des contrats d'entretien et le soutien des applications pour 2024 au montant de 28 728.83\$.

**ADOPTÉE**

5.9 Renouvellement 2024 – Police d'assurances accident

13-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la police d'assurances accident 2024 auprès de FQM Assurances au montant de 1 432.26\$.

**ADOPTÉE**

5.10 Renouvellement 2024 – Police d'assurances générales et véhicules

14-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture pour le renouvellement de la police d'assurances générales et des véhicules pour l'année 2024 auprès de FQM Assurances au montant de 67 615.97\$.

**ADOPTÉE**

5.11 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #681-2024 sur la rémunération des élus

**Avis de motion  
et dépôt**

Le conseiller M. Jean Grégoire donne avis de motion et dépose le projet de règlement #681-2024 sur la rémunération des élus – Règlement décrétant la rémunération des élus.

5.12 Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Quote-part 2024 – 77 218.57\$

**16-01-24**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la quote-part 2024 de la Régie intermunicipale du parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles au montant de 77 218.57\$

**ADOPTÉE**

**6- Travaux publics**

6.1 A. Gra-Vel Inc. - Autorisation de paiement pour achat de granulaire - 9 891.13\$

**17-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à A. Gra-Vel inc. pour l'achat de granulaire au montant de 9 891.13\$.

**ADOPTÉE**

6.2 Excavation Ste-Béatrix – Autorisation de paiement pour travaux de ponceaux sur Ste-Agathe – 16 588.02\$

**18-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Excavation Ste-Béatrix pour des travaux de ponceaux au montant de 16 588.02\$.

**ADOPTÉE**

**7- Sécurité publique et civile**

7.1 Dépôt de la démission de Yanick Nault comme pompier volontaire

**Dépôt**

Le conseil prend acte de la démission de M. Yanick Nault comme pompier volontaire au Service incendie, effective au 8 janvier 2024.

Nous le remercions pour le temps passé à la municipalité et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

7.2 Adoption des salaires des pompiers 2024

**19-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, pour le salaire des pompiers, une hausse de 5% qui correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2023

**ADOPTÉE**

**8- Urbanisme et mise en valeur du territoire**

8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs et des eaux usées – Décembre 2023

**Dépôt**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et des eaux usées du mois de décembre 2023.

8.2 Gestion des matières résiduelles – Octroi d'un mandat pour étude de faisabilité

**CONSIDÉRANT** la volonté d'un regroupement de dix (10) municipalités de la MRC de Matawinie de créer une régie intermunicipale pour la collecte des matières résiduelles ;

**CONSIDÉRANT QU'** un soutien technique est nécessaire afin de réaliser une étude de faisabilité et, le cas échéant, préparer les documents relatifs à la création de ladite régie ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de soutien technique reçue de la part de M. Laquerre, laquelle est datée du 16 janvier 2024 et comprend un addenda daté du 22 janvier 2024 ;

**20-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'entente de soutien technique proposée par M. Mario Laquerre pour la réalisation d'une étude relative à la municipalisation des collectes de matières résiduelles pour un regroupement de municipalités de la MRC de Matawinie au montant forfaitaire de 47 000\$, plus taxes applicables, réparti comme suit :

- ▶ un montant forfaitaire de 35 000\$ plus taxes applicables, pour la réalisation du volet 1, qui consiste en la rédaction d'une étude de faisabilité ;
- ▶ un montant forfaitaire de 12 000\$ plus taxes applicables, pour la réalisation du volet 2, qui consiste en la préparation des documents relatifs à la création d'une régie intermunicipale, et ce, conditionnellement à la décision finale d'aller de l'avant avec la mise en place de ladite régie ;

**D'AUTORISER** la facturation d'un tarif horaire de 110\$ pour l'obtention de services-conseils stratégiques au besoin, lesquels coûts devront préalablement être autorisés par le représentant des municipalités prenant part à ladite régie (soit le volet 3 de la présente entente) ;

**QUE** la municipalité autorise la participation, en parts égales, des neuf (9) municipalités ayant confirmé leur intérêt à participer à l'étude et ce, conformément aux modalités de la présente entente

**QUE** soient autorisés le maire ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents inhérents à ce dossier

**ADOPTÉE**

8.3 EBI – Prolongation de notre contrat de collecte des matières résiduelles

**21-01-24**

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger jusqu'au 31 décembre 2024 le contrat actuel de collecte des matières résiduelles avec EBI.

**ADOPTÉE**

8.4 EBI – Prolongation de notre contrat de traitement et élimination des matières résiduelles

22-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger jusqu'au 31 décembre 2024 le contrat actuel de traitement et élimination des matières résiduelles avec EBI.

**ADOPTÉE**

8.5 Demande de lotissement pour le lot 5 961 809 – rang St-Paul Ouest – Frais de parcs et de terrains de jeux

23-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 5 325\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 961 809 sur le rang St-Paul Ouest.

**ADOPTÉE**

8.6 Demande de lotissement pour les lots 5 962 146, 5 962 587, 5 962 594 – Montée du Lac Ayotte – Frais de parcs et de terrains de jeux

24-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 14 980\$ suite à la demande de permis de lotissement pour les lots 5 962 146, 5 962 587, 5 962 594 dans le secteur de la Montée du Lac Ayotte.

**ADOPTÉE**

8.7 Adhésion 2024 à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en Environnement du Québec) – 436.91\$

25-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en Environnement du Québec, de M. Didier Ricard-Tremblay pour l'année 2024 au montant de 436.91\$ taxes incluses

**ADOPTÉE**

8.8 Automatisation JRT Inc – Autorisation de paiement pour logiciel et intégration du système de lecture pour les postes de pompage – 6 323.63\$

26-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Automatisation JRT Inc. au montant de 6 323.63\$ pour le logiciel et l'intégration du système de lecture pour les postes de pompage. Que l'argent soit pris dans la TECQ 2019-2023.

**ADOPTÉE**

8.9 Engagement municipal - Participation aux appels d'offres regroupés de la MRC de Matawinie pour l'élimination des déchets et le traitement des matières organiques

**CONSIDÉRANT** l'article 934.1 du Code municipal (L.R.Q, C-27.1) qui permet à une municipalité de s'unir à une autre afin d'obtenir des services et que cette union peut porter sur l'ensemble des actes ou sur une partie seulement de ces actes reliés à un éventuel contrat de service ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Matawinie a réalisé en 2019 des appels d'offres regroupés pour le traitement des matières organiques et l'élimination des déchets des municipalités de son territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** les ententes découlant de ces appels d'offres arrivent à échéance le 30 juin 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines municipalités ont signifié leur intérêt à confier le renouvellement de ces appels d'offres regroupés à la MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités intéressées délèguent à la MRC la responsabilité de produire les documents d'appels d'offres requis en tenant compte des données et des statistiques fournies par les municipalités ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités intéressées participeront à l'analyse des soumissions reçues à l'issue de ces appels d'offres ;

**CONSIDÉRANT QU'** à la lumière de ces soumissions, les municipalités concernées pourront accepter ou rejeter solidairement les soumissions reçues ;

**CONSIDÉRANT QUE** si les municipalités acceptent solidairement une soumission conforme reçue, l'application des termes et des montants unitaires soumis sera identique pour l'ensemble des municipalités, comme prévu aux documents d'appels d'offres, mais chacune des municipalités adjugera des contrats distinct d'élimination des déchets et de traitement des matières organiques et assurera le suivi de ces contrats ;

27-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- ▶ S'engager solidairement dans une démarche d'appels d'offres regroupés pour le traitement des matières organiques et l'élimination des déchets avec les municipalités de la MRC de Matawinie qui signifieront leur intérêt face à cette démarche;
- ▶ Confier à la MRC de Matawinie la responsabilité de réaliser ces appels d'offres;
- ▶ Fournir toutes statistiques ou données nécessaires à l'élaboration des documents d'appels d'offres et valide, dans les délais prescrits, les informations et documents qui lui seront transmis par le Service de greffe ou le Service d'aménagement de la MRC;

- ▶ Engager notre responsabilité contractuelle envers les soumissionnaires retenus et de dégager la MRC de Matawinie de toute autre responsabilité ou tout acte pouvant découler de la réalisation de ces appels d'offres regroupés.

## ADOPTÉE

### 9- Culture et loisirs

#### 9.1 Dépôt de la démission de Julie Kelly au poste de directrice des loisirs, de la culture et des communications en remplacement de congé de maternité.

Dépôt

Le conseil prend acte de la démission de Mme Julie Kelly au poste de directrice des loisirs, de la culture et des communications en remplacement de congé de maternité, effective au 4 février 2024.

Nous la remercions pour le temps passé à la municipalité et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

#### 9.2 CREVALE – Renouvellement adhésion Oser-Jeunes 2024 – 50\$

28-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer notre contribution annuelle pour la certification OSER-JEUNES pour 2023-2024 (novembre à octobre) au montant total de 50.00\$.

## ADOPTÉE

#### 9.3 Culture Lanaudière – Renouvellement adhésion annuelle 2024-2025 – 332\$

29-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour 2024-2025 à Culture Lanaudière au montant de 332\$ taxes incluses.

## ADOPTÉE

### 10- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

### 11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

30-01-24

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 8h53.

## ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

---

Daniel Arbour  
Maire

---

Marie-Ève Bureau  
Directrice générale adjointe et greffière-  
trésorière adjointe